



Chambre régionale des comptes
de Lorraine

Réponse de M. Jean-Pierre Masseret, président de la région Lorraine
par lettre du 7 avril 2011.

Président de la Région Lorraine
Sénateur de la Moselle

Metz, le **07 AVR. 2011**



Monsieur Dominique ROGUEZ
Président de la Chambre
Régionale des Comptes de Lorraine
Place Jeanne d'Arc
BP 599
88 021 EPINAL CEDEX

Réf : GR 11/00370



Monsieur le Président,

Par une correspondance en date du 10 mars 2011, vous avez bien voulu porter à ma connaissance le rapport d'observations définitives concernant l'examen de la gestion de l'association du Centre Chorégraphique National « Ballet de Lorraine ».

J'ai procédé à une lecture attentive de ce document et vous prie de trouver ci - dessous quelques éléments d'information complémentaires :

Lors du Conseil d'Administration en date du 18 mars dernier, la révision des statuts a été annoncée par le Président du Centre Chorégraphique National « Ballet de Lorraine ». Cette décision va dans le sens des observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes de Lorraine.

De plus, la négociation de la convention pluripartite Etat – Région – Ville de Nancy 2012-2014 va s'engager dès le mois de juillet prochain avec Monsieur Jacobson, nouveau Directeur de la structure.

Les autres points abordés dans ce rapport d'observations définitives n'appellent pas de remarques particulières de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Pierre MASSERET



La Région
Lorraine